Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 29 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-neuf janvier à dix-sept heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Mme Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à
la délibération : 9

Présents : Mmes GUILLORET L. – MOUNIER L. - MM. BONNET D. - BRUN J.-R - GOUYE G.-L – M. HENRY G. - MIVIELLE J.C. - REBUFFEL D.

Absents : Mme BOYER M. – M. ROUX L.

Objet de la délibération 21-01
Aménagement de bureaux au Logis du Pin - Avenant

Le Maire rappelle à l'Asseemblée que, par délibération du 21 février 2020, le Conseil Municipal avait choisi les entreprises pour les travaux d'aménagement de bureaux au premier étage du Logis du Pin.

Elle précise que, compte tenu des divers problèmes rencontrés, notamment d'humidité, il convient de réévaluer le montant prévu au marché initial, soit **14 218.37 € T.T.C.** de plus-value.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

✓ **approuve** la plus-value au marché d'aménagement de bureaux au Logis du Pin, de **14 218.37 € T.T.C.**, répartie comme suit :
- **Lot 1 – Gros œuvre : 12 889.37 € ;**
- **Lot 2 - Doublages : 1 089.00 € ;**
- **Lot 6 – Plomberie : 240.00 €.**

✓ **mandate** le Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le - 4 FEV. 2021
et publication ou notification du - 4 FEV. 2021

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 29 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-neuf janvier à dix-sept heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Mme Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à
la délibération : 9

Présents : Mmes GUILLORET L. – MOUNIER L. - MM. BONNET D. - BRUN J.-R - GOUYE G.-L – M. HENRY G. - MIVIELLE J.C. - REBUFFEL D.

Absents : Mme BOYER M. – M. ROUX L.

Objet de la délibération 21-02
Travaux O.N.F. 2021

Le Maire informe l'Assemblée que le programme des actions envisagées pour 2021 a été présenté par l'Office National des Forêts, sur la forêt communale. Le montant des travaux s'élève à **4 610.00 € H.T.**
Elle propose d'engager ces travaux pour 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **approuve** le programme des actions envisagées pour 2021, présenté par l'Office National des Forêts, sur la forêt communale, pour un montant de **4 610.00 € H.T.**
- ✓ **mandate** le Maire pour toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le - 4 FEV. 2021
et publication ou notification du - 4 FEV. 2021

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 29 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-neuf janvier à dix-sept heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Mme Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à
la délibération : 9

Présents : Mmes GUILLORET L. – MOUNIER L. - MM. BONNET D. - BRUN J.-R - GOUYE G.-L – M. HENRY G. - MIVIELLE J.C. - REBUFFEL D.

Absents : Mme BOYER M. – M. ROUX L.

Objet de la délibération 21-03
Subvention au Collège du Verdon pour les sorties scolaires

Le Maire expose à l'Assemblée que le collège du Verdon à Castellane propose à ses élèves différentes sorties scolaires, selon les classes.
Afin d'assurer ces activités, il sollicite de la commune une aide financière.

Le Maire propose, pour encourager cette initiative, d'attribuer une subvention au Collège du Verdon, pour les élèves de La Martre concernés par ces projets.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer au Collège du Verdon de Castellane pour les élèves de La Martre, une subvention de **600 €**.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Carletti

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le - 4 FEV. 2021
et publication ou notification du
- 4 FEV. 2021

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 29 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-neuf janvier à dix-sept heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Mme Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à
la délibération : 9

Présents : Mmes GUILLORET L. – MOUNIER L. - MM. BONNET D. - BRUN J.-R - GOUYE G.-L – M. HENRY G. - MIVIELLE J.C. - REBUFFEL D.

Absents : Mme BOYER M. – M. ROUX L.

Objet de la délibération 21-04
Renouvellement convention AIST

Le Maire expose à l'Assemblée qu'il convient de renouveler la convention de Service de Santé au travail avec l'Association Interprofessionnelle de Santé au Travail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **approuve** le renouvellement de la convention de Service de Santé au travail avec l'Association Interprofessionnelle de Santé au Travail,
- ✓ **autorise** le Maire à signer cette convention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Carletti

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le – 4 FEV. 2021
et publication ou notification du – 4 FEV. 2021

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 29 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-neuf janvier à dix-sept heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Mme Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à
la délibération : 9

Présents : Mmes GUILLORET L. – MOUNIER L. - MM. BONNET D. - BRUN J.-R - GOUYE G.-L – M. HENRY G. - MIVIELLE J.C. - REBUFFEL D.

Absents : Mme BOYER M. – M. ROUX L.

Objet de la délibération 21-05
Travaux sur les réseaux – Convention avec le SIVOM NORD

Le Maire rappelle à l'Assemblée que le SIVOM NORD ARTUBY JABRON, en charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement, ne dispose plus que d'un agent technique à 30%.

Elle précise que dans ces conditions, il ne peut assurer l'intégralité des travaux à effectuer sur les réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que l'entretien des STEP.

Le SIVOM NORD propose que chaque commune prenne en charge les petits travaux pouvant être effectués par les employés communaux. Une convention doit être signée avec chaque mairie afin d'établir les modalités pratiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **Approuve** la prise en charge des petits travaux par la commune ;
- ✓ **Mandate** le Maire pour signer la convention avec le SIVOM NORD.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le - 4 FEV. 2021
et publication ou notification du - 4 FEV. 2021

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 29 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-neuf janvier à dix-sept heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Mme Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à
la délibération : 9

Présents : Mmes GUILLORET L. – MOUNIER L. - MM. BONNET D. - BRUN J.-R - GOUYE G.-L – M. HENRY G. - MIVIELLE J.C. - REBUFFEL D.

Absents : Mme BOYER M. – M. ROUX L.

Objet de la délibération 21-06
Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet

Le Conseil Municipal décide de supprimer un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet (35 heures hebdomadaires), à compter du 1er février 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le - 4 FEV. 2021
et publication ou notification du - 4 FEV. 2021

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 29 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-neuf janvier à dix-sept heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Mme Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à
la délibération : 9

Présents : Mmes GUILLORET L. – MOUNIER L. - MM. BONNET D. - BRUN J.-R - GOUYE G.-L – M. HENRY G. - MIVIELLE J.C. - REBUFFEL D.

Absents : Mme BOYER M. – M. ROUX L.

Objet de la délibération 21-07
Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe à temps complet

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe à temps complet (35 heures hebdomadaires), à compter du 1er juillet 2020.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le - 4 FEV. 2021
et publication ou notification
du - 4 FEV. 2021